

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA FEDOM

N°602 – Lundi 09 décembre 2024



L'ÉDITO

J'ai eu le bonheur d'être à Notre-Dame ce dimanche matin, moment de joie et de lumière. Notre-Dame, signal de toute la France ; joie et lumière que les Outre-mer savent exprimer par leurs talents. Hélas, certains, égarés, préfèrent la violence et la démagogie. Dans les débats politiques comme dans les débats économiques. La France traverse une période difficile, les institutions sont chahutées, l'économie est secouée. Le risque est que les difficultés Outre-mer soient redoublées. Le risque, encore, est que lorsque la conjoncture globale est meilleure nous en profitons peu et que lorsqu'elle se dégrade nos entreprises souffrent davantage. Bref, il y a beaucoup d'énergie à mobiliser pour partager joie et lumière.

Les débats du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) s'étaient conclus sur un compromis qui nous allait bien. Les Outre-mer ne devaient pas pâtir spécifiquement du rabet des exonérations de charges sociales, avec le souci de préserver la Lodeom. Telle était la conclusion de la Commission mixte paritaire, avec le soutien des parlementaires de métropole et d'Outre-mer, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Hélas, la censure a été votée. Cela veut dire qu'aujourd'hui rien ne bouge. Mais demain ? La vigilance reste de mise. Un travail défensif qui ne nous fait pas oublier les chantiers offensifs engagés par la Fedom, avec, pour 2025, un travail sur les enjeux de financement des entreprises. Pour aller de l'avant.

Hervé Mariton

Président de la FEDOM



DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Budget 2025 : en quoi consiste la « loi spéciale » annoncée par Emmanuel Macron ? Quid du PLFSS 2025 ?

Dans son allocution du jeudi 5 décembre, suite à la censure du Gouvernement, Emmanuel Macron a indiqué qu'« *une loi spéciale sera déposée avant la mi-décembre au Parlement et cette loi temporaire permettra, comme c'est prévu d'ailleurs par notre Constitution, la continuité des services publics et de la vie du pays : elle appliquera pour 2025 les choix de 2024. Et je compte bien qu'une majorité puisse se dégager pour l'adopter au Parlement* ».

En l'absence de budget au 1er janvier, l'État n'est plus autorisé à percevoir des impôts.

L'article 45 de la loi organique relative aux lois de finances permet toutefois au gouvernement de déposer un projet de loi de finances spécial qui l'autorise à percevoir les impôts existants (selon les barèmes en vigueur dans la loi de finances de l'année passée) et à répartir les crédits correspondants à l'exercice antérieur. Le projet de loi de finances spéciale doit être déposé courant décembre et il est discuté selon la procédure accélérée pour une promulgation avant le 1er janvier.

S'agissant du PLFSS 2025, les choses sont plus floues, rien n'étant prévu spécifiquement dans les textes constitutionnel et organique en cas de non-adoption du PLFSS en discussion au 1^{er} janvier de l'année qui suit. Or, certaines dispositions législatives doivent nécessairement adoptées avant la fin de l'année pour permettre aux organismes de sécurité sociale de fonctionner. Comme le rappelle la rapporteure générale du budget de la sécurité sociale au Sénat, Elisabeth Doineau, cela concernait l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), qui gère la trésorerie des branches de la Sécurité sociale et de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). « *Concrètement, sans être autorisés par un nouveau texte à emprunter de l'argent, les deux organismes pourraient très rapidement se trouver à court de trésorerie* ».

Le secrétariat général du gouvernement a évoqué la possibilité que soit ajouté un article autorisant à relever le niveau des emprunts de l'ACOSS et de la CNRACL dans le projet de loi spéciale budgétaire...

[En savoir plus](#)

Voir également : [Emmanuel Macron promet un projet de « loi spéciale » à la mi-décembre, notamment pour la Nouvelle-Calédonie | Outremer360](#)

Ou encore : [Qu'est-ce qu'une loi de finances spéciale ? | vie-publique.fr](#)

Censure du Gouvernement Barnier : quelles conséquences pour les Outre-mer ?

La censure du Gouvernement Barnier à l'Assemblée, entraîne le rejet du projet de loi de financement de la sécurité sociale et bloque l'examen du projet de loi de finances pour 2025. Crédits de la mission Outre-mer, taxe sur la publicité pour les alcools, taxe sur les billets d'avion...le Quotidien de la Réunion fait le point en synthèse.

[En savoir plus](#)

Budget de fin de gestion : « un projet de loi de la dernière chance pour la Nouvelle-Calédonie »

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont adopté le projet de loi de fin de gestion pour 2024 le mercredi 4 décembre, juste avant le vote de la motion de censure. Ce texte réduit de près de 6 milliards les dépenses de l'Etat sur l'exercice budgétaire en cours et débloque 4,3 milliards d'euros de crédits pour financer le soutien à la Nouvelle-Calédonie et l'Ukraine ainsi que le financement des primes JO et des élections législatives anticipées. Cette loi de finances de fin de gestion garantit en effet le versement de 27 milliards de francs aux collectivités calédoniennes pour financer le fonctionnement du Régime Unifié d'assurance maladie et maternité (Ruamm), la pérennité du régime d'assurance chômage et la stabilité d'Enercal.

Commentaire FEDOM

L'adoption de la loi de finances de fin de gestion pour 2024 permet en effet de débloquer pour la fin de l'année 2024 un montant de 223 millions d'euros, soit 27 milliards de francs CFP d'avances à la Nouvelle-Calédonie pour garantir :

- le financement des provinces et des communes, assurant ainsi la continuité des services publics et le

versement des salaires des fonctionnaires ;
- le fonctionnement du Ruamm, indispensable pour les hôpitaux et le paiement des médecins ;
- la pérennité du régime d'assurance chômage ;
- la stabilité d'Enercal.

En revanche, les crédits qui devaient être débloqués en faveur de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que les mesures fiscales que nous avons travaillées avec les parlementaires pour aider à la reconstruction, adoptées par les Sénateurs en première partie de la loi de finances pour 2025 (voir LH 601), sont suspendus en conséquence du vote de la motion de censure adoptée en réaction au recours à l'article 49.3 de la Constitution sur le budget de la Sécurité sociale.

En effet, les crédits de la mission Outre-mer qui devaient être examinés au Sénat en fin de semaine, ainsi que le compte spécial (Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la constitution), avaient été largement rectifiés par amendements, notamment par le Gouvernement, pour soutenir la reconstruction du territoire calédonien. Un milliard d'euros de garanties de l'État était notamment prévu au budget 2025 pour venir en aide à l'archipel.

A la lumière des déclarations du Président de la République, le projet de loi de finances pour 2025 étant en passe d'être abandonné à court terme au projet d'un loi spéciale qui ne devrait pas permettre d'intégrer ces dispositions nouvelles, nous espérons vivement que les mesures importantes pour la Nouvelle-Calédonie qui ont été portées sur ce PLF 2025 pourront être reprises très rapidement dans un prochain texte budgétaire de début d'année.

[En savoir plus](#)

A la Martinique, le protocole contre la vie chère « suspendu » par la chute du Gouvernement Barnier

Le ministre chargé des Outre-mer démissionnaire, François-Noël Buffet, a annoncé, jeudi 5 décembre, que le protocole pour lutter contre la vie chère à la Martinique était « *suspendu* » du fait de la censure du Gouvernement Barnier, tout comme « *le milliard d'euros annoncé pour la Nouvelle-Calédonie* ».

[En savoir plus](#)

Voir également : [«Le protocole vie chère est suspendu » confirme le ministre, les organisations patronales alertent](#)

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Assemblée Nationale - les travaux en séance publique ajournés après la censure du Gouvernement

Après la censure du Gouvernement, les travaux en séance publique sont ajournés. Les travaux de contrôle, pour ceux qui ne nécessitent pas la présence d'un ministre, notamment les missions d'informations et les commissions d'enquête en cours, devraient se poursuivre.

[En savoir plus](#)

Jean-Marc Ruel élu sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon dès le premier tour

Avec 52,63% des suffrages recueillis, Jean-Marc Ruel a été élu ce dimanche 8 décembre lors de l'élection sénatoriale partielle de Saint-Pierre-et-Miquelon. Candidat de Cap sur l'Avenir, il succède à Annick Girardin déclarée inéligible à la mi-septembre.

[En savoir plus](#)

Motion de censure : « Transformons une impasse en solution pour les Outre-mer ! »

« Plus que tout autres territoires, les Outre-mer ont besoin de stabilité et de visibilité pour se développer, et cela passe par la stabilité des institutions nationales » rappellent les six parlementaires cosignataires d'une tribune.

[En savoir plus](#)

Voir également : les [réactions](#) et les [votes](#) des député(e)s des Outre-mer sur la motion de censure.

VIE DES TERRITOIRES

Les cinq nouveaux éléments ultramarins inscrits à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel

Cinq pratiques culturelles ou éléments patrimoniaux typiques des territoires ultramarins parmi les vingt-sept inscrits en 2023-2024 à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel ont été mis à l'honneur au cours d'une cérémonie qui s'est tenue en début de semaine dernière au ministère de la Culture. Une manière de mettre en lumière et de tenter de sauvegarder ces biens communs, reconnus pour leur caractère vivant, inclusif et transversal, qui constituent un véritable moteur de cohésion sociale et dynamisent la vie locale.

[En savoir plus](#)

Après Generali, Allianz et Groupama remettent en cause le risque « émeutes » de leurs contrats entreprises

Après les annonces de Generali, dont la filiale GFA Caraïbes a été impactée par les mouvements sociaux en Martinique, les deux autres principaux assureurs aux Antilles, Allianz et Groupama, ont décidé de retirer le risque émeutes de leurs contrats entreprises. Interrogé sur la crise assurantielle qui s'annonce par le magazine spécialisé « l'Argus de l'Assureur » ([ici](#)), Hervé Mariton a rappelé que cette situation met sévèrement en péril l'avenir économique et social des territoires ultramarins.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Risques entreprises : « L'Outre-mer peut faire peur aux assureurs ! »](#)

Ou encore : [Émeutes en Nouvelle-Calédonie : à l'heure des comptes | La Tribune de l'Assurance](#)

Et enfin : [Des assureurs qui ne prennent pas de risques](#)

La campagne de désinformation de l'Azerbaïdjan vers les DROM-COM et la Corse décryptée par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

La dénonciation par Paris des tentatives d'ingérence de l'Azerbaïdjan repose sur un rapport d'enquête de Viginum, le service technique rattaché au SGDSN (le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale), chargé de détecter et caractériser les campagnes de manipulation de l'information sur les plateformes numériques.

Ce que décrit le dernier rapport de Viginum, c'est l'installation dans la durée d'un mode opératoire cherchant « délibérément à exploiter la situation politique et économique dans les départements, régions et collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM) et en Corse, ainsi qu'à instrumentaliser l'histoire de la présence française sur le continent africain pour des finalités malveillantes ».

[En savoir plus](#)

Voir également : [Paris condamne les campagnes d'ingérence numérique menées par Bakou](#)

Le programme BESTLIFE 2030 soutient 57 projets dans les Outre-mer

Le programme BESTLIFE 2030 marque une étape majeure dans la préservation de la biodiversité dans les territoires ultramarins européens. Lors du premier appel à projets, 57 initiatives ont été sélectionnées pour un montant total de 5,5 millions d'euros de subventions européennes. Parmi elles, 28 projets concernent

les territoires où l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pilote le déploiement. Ces projets, d'un coût global de 2,6 millions d'euros, visent à restaurer des écosystèmes, protéger des espèces et créer des aires protégées.

[En savoir plus](#)

Vie chère en Martinique : « Il n'existe aucune preuve de la responsabilité des distributeurs alimentaires » selon le président de l'OPMR des Antilles-Guyane

Alors que la Martinique est en proie à une crise économique et sociale, Patrick Plantard, président des Observatoires des prix des Antilles-Guyane, rappelle que selon l'étude de l'Autorité de la concurrence de 2019, « *les marges pratiquées par chaque intermédiaire sont de même niveau dans l'Hexagone et en Martinique* ». Il détaille les causes profondes de cette situation et avance des solutions pour y remédier.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe - ICM en redressement judiciaire : fêlure d'un pilier du BTP guadeloupéen

L'entreprise ICM du secteur du BTP, qui appartient au groupe Erlong, est confrontée à d'importantes difficultés financières. Ses dirigeants ont demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ; une démarche source d'espoir d'une continuité d'activité. Le personnel et tout le secteur sont inquiets.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe - « Caribbean innovation Days » : trois jours d'échanges et de partenariats à Petit-Bourg

L'innovation dans la Caraïbe était au centre d'une manifestation organisée pendant 3 jours (3, 4 et 5 décembre) sur le site de Guadeloupe Formation, à la zone de Roujol. L'occasion d'échanger sur des projets en matière de nouvelles technologies en lien avec les pays voisins de la Caraïbe.

[En savoir plus](#)

Guyane - Gaby Abchée, président du groupe Abchée : « Nous voulons explorer de nouveaux marchés, notamment aux États-Unis, tout en continuant à valoriser les produits guyanais »

Alors que l'année 2024 s'achève, le groupe Abchée, acteur incontournable de la transformation des produits de la mer en Guyane, tire un bilan chargé d'enseignements et de défis à relever. Avec 90 % des produits halieutiques transformés localement et des exportations qui représentent 80 % de son activité, le groupe s'impose comme un acteur clé du développement économique et industriel du territoire. Le rachat de l'usine Cogumer, le rôle des politiques publiques, les défis environnementaux et la modernisation nécessaire pour bâtir une filière durable, etc., tels sont les enjeux stratégiques que devra relever Gaby Abchée.

[En savoir plus](#)

Guyane - Biz'ADom un réseau de troc inter-entreprises en Guyane

Les jeunes guyanais ont de l'ambition et des idées. Charles Landre aime entreprendre ; aussi a-t-il eu l'idée de mettre en place une plateforme d'échanges à destination des professionnels. Il s'agit de faciliter le troc de biens et de services. Le site www.BizAdom.com est en place depuis quelques mois.

[En savoir plus](#)

Guyane - Fraude fiscale record de 30 millions d'euros démantelée en Guyane

Une opération de grande envergure a permis de démanteler un réseau complexe de fraude fiscale en Guyane, causant un préjudice estimé à près de 30 millions d'euros. Elle a été coordonnée entre la Direction Nationale des Enquêtes Fiscales (DNEF), la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) de Guyane et une brigade spécialisée dans la répression des fraudes. Les précisions sur ce coup de filet contre la fraude à la défiscalisation.

[En savoir plus](#)

Approvisionner la Martinique et la Guadeloupe : quels outils pour lutter contre la vie chère ?

Les Antilles françaises connaissent une nouvelle crise face au coût de la vie. Quelles réponses structurelles apporter ? Pour des territoires qui dépendent massivement de l'importation depuis la France continentale, optimiser la chaîne d'approvisionnement, notamment grâce à des outils technologiques, peut aider à contenir les prix selon Alexandre Lavissière, professeur de logistique au Centre d'Excellence Supply Chain, Kedge Business School.

[En savoir plus](#)

Martinique - Les énergies renouvelables au cœur de l'assemblée plénière de la CTM

Les énergies renouvelables étaient au cœur de la plénière de la collectivité territoriale de Martinique du 28 novembre dernier avec la présentation d'une étude sur le développement potentiel des énergies marines.

[En savoir plus](#)

Mayotte - Le data center, un symbole de souveraineté

Depuis 2022, Mayotte bénéficie d'un data center de dernière génération accessible à tous types de clients publics et privés. Ultra-sécurisé, tout est adapté pour qu'aucune panne n'ait lieu sur le site.

[En savoir plus](#)

Mayotte - Lancement de la démolition du bidonville de Mavadzani, « la plus grosse opération jamais réalisée à Mayotte »

Elle ne porte plus le label « Wuambushu », mais l'opération de Résorption de l'habitat Insalubre (RHI) de Mavadzani-Mouinajou impliquant la démolition de 465 cases en tôle a été initiée lundi dernier, dépassant toutes les précédentes. Pour infléchir la précarité sur un département où 60% des logements n'ont pas de confort sanitaire

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie - Chômage, prix, exportations... Quelles conséquences sur l'économie plus de six mois après le début de la crise ?

L'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie continue d'actualiser ses données sur les effets des exactions sur l'activité économique du pays. En octobre, le nombre de bénéficiaires du chômage diminue par rapport au pic de juillet-août, mais les radiations d'entreprises ont explosé. Les importations ont également fortement chuté, signe que la demande intérieure ne reprend pas.

[En savoir plus](#)

Voir également : [La production de crédits stagne à un niveau particulièrement faible, selon l'IEOM](#)

Nouvelle-Calédonie - Reprise de la croisière, un premier bilan effectué

Le comité stratégique de la croisière s'est réuni lundi 2 décembre à Nouméa sous la présidence de Gilbert Tyuionon, membre du Gouvernement en charge des transports et président du Conseil d'administration du port autonome de la Nouvelle-Calédonie. L'objectif de cette rencontre était de dresser un premier bilan de la reprise de l'activité de croisière dans le territoire et de définir les axes de son développement futur.

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie : Un « consensus sur l'avenir du pays » fixé au 31 mars par la délégation transpartisane

Après une réunion, à la fois en présentielle et en visioconférence, avec Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher, la délégation transpartisane calédonienne, composée de représentants des groupes politiques du Congrès de l'archipel, a fixé au 31 mars l'obtention d'un « consensus sur l'avenir du pays ». Avant, les groupes politiques de l'archipel doivent remettre « un premier bilan » des « convergences et divergences » au 15 janvier.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Un calendrier pour la reprise des discussions politiques en Calédonie présenté à Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher | Les Nouvelles Calédoniennes](#)

Polynésie française - Du plastique recyclé dans le béton, une première sur le territoire

C'est une première au fenua : des constructions qui utilisent un béton contenant du plastique recyclé sont mises en œuvre par un promoteur local, Jean-Luc Cholet, à travers sa société de construction MCP. Il souhaite que l'ensemble du secteur adopte ce procédé, pour une économie de 15 à 30% en agrégats. La Brasserie de Tahiti, qui génère et exporte plusieurs centaines de tonnes de déchets plastiques par an veut aussi s'impliquer dans ce projet.

[En savoir plus](#)

Polynésie française - Salle comble pour la présentation du volet régionalisé de "France 2030"

Lundi 2 décembre, a eu lieu au Hilton la présentation du programme "France 2030 régionalisé" par les services du haut-commissariat. Les chercheurs, startupers, porteurs de projet et représentants d'association étaient nombreux pour mieux comprendre le fonctionnement de ce programme qui alloue 400 millions de francs pacifiques, moitié par l'Etat, moitié par le Gouvernement de la Polynésie.

[En savoir plus](#)

Polynésie française - A qui profite la liste élargie des PPN ?

Le Gouvernement Brotherson souhaite réformer le dispositif des Produits de Première Nécessité. Mais avant d'entamer ce vaste chantier, 6 nouveaux produits font leur apparition dans la nouvelle liste des PPN. Leur tarif est également revu à la hausse, afin de satisfaire les commerçants qui ne perçoivent qu'une marge minimale sur la vente de ces denrées.

[En savoir plus](#)

La Réunion - La Région Réunion annonce la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie

La Région Réunion et l'État ont annoncé la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) à l'Hôtel de Région.

[En savoir plus](#)

La Réunion - La Région lance un Fonds d'Aide à l'Investissement régional pour les Entreprises (FAIRE) pour favoriser l'accès aux prêts bancaires des TPE/PME

Au site régional du MOCA, Huguette Bello, Présidente de la Région Réunion, a lancé le Fonds d'Aide à l'Investissement régional pour les Entreprises (#F.A.I.R.E), financé par l'Union Européenne. À cette occasion, un nouveau dispositif de prêt dédié aux TPE/PME a fait l'objet d'une signature entre la BFC (Banque Française Commerciale) Réunion-Mayotte, la BRED Réunion-Mayotte, la CEPAC Réunion-Mayotte et le Fonds européen d'investissement (FEI). Cette signature marque le lancement opérationnel de F.A.I.R.E, pour faciliter l'accès aux prêts bancaires des TPE/PME réunionnaises dès janvier 2025.

[En savoir plus](#)

La Réunion - Les entreprises réunionnaises créent 9,2 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2022

En 2022, les unités légales réunionnaises marchandes des secteurs non agricoles et non financiers créent 9,2 milliards d'euros de valeur ajoutée, pour un chiffre d'affaires de 31,5 milliards d'euros. Leur investissement s'élève à 2,3 milliards d'euros.

À La Réunion, les unités légales sont très majoritairement de petite taille : sept sur dix n'emploient aucun salarié. Toutefois, l'activité économique de l'île est majoritairement portée par les structures de 10 à 249 salariés : elles regroupent 56 % des salariés, réalisent 55 % du chiffre d'affaires et génèrent 49 % de la valeur ajoutée. À eux seuls, les secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale, des services aux entreprises, du commerce de détail (hors véhicules) et de la construction créent plus de la moitié de la valeur ajoutée. Le taux de marge s'élève à 30 % pour les structures employeuses ; il varie de 12 % dans le secteur de la construction à 66 % dans celui des activités immobilières.

[En savoir plus](#) et retrouver [l'étude de l'INSEE](#)

Saint-Pierre et Miquelon - 50 à 70 ans pour déplacer Miquelon

Le maire de Miquelon-Langlade, une des deux communes de Saint-Pierre-et-Miquelon, Franck Detcheverry, doit gérer le déménagement inédit de son village confronté tout à la fois à l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, à la montée des eaux et à un affaissement du sol.

[En savoir plus](#)

Wallis et Futuna - Écotaxe : plus de 300 tonnes de contenants depuis son lancement en 2017

D'abord 10 francs puis 15 francs aujourd'hui par contenant rapporté. Le dispositif écotaxe a fait ses preuves depuis [son lancement en 2017](#) à Wallis et Futuna. Il a incité plus de gens à recycler, mais aussi à ne pas jeter leurs contenants dans la nature. Selon le service de l'environnement du Territoire, plus de 300 tonnes de contenants aluminium ont été collectées ces dernières années. Un chiffre en augmentation cette année en raison de l'augmentation du nombre de collecteurs. Le bilan est sans appel.

[En savoir plus](#)

VIE DES PARTENAIRES

En 2024, la Banque des Territoires a investi 100 millions d'euros pour le développement à Mayotte

En déplacement à Mayotte, Gisèle Rossat-Mignod, directrice des réseaux de la Banque des Territoires (BDT), souligne le rôle clé de l'institution dans le financement de projets locaux. Avec 100 millions d'euros déjà investis, la BDT vise à soutenir la mobilité décarbonée, le logement et l'attractivité économique du département.

[En savoir plus](#)

VIE DES ADHERENTS

Le Cluster Maritime de Polynésie française livre son analyse de l'*Economie maritime de la Polynésie Française*

Cet ouvrage dispose d'un sous-titre "Un territoire extra-continental au coeur des grands enjeux océaniques" qui synthétise les jeux d'échelles qu'il convient de prendre en compte quand il s'agit d'évoquer toutes les dimensions de l'économie maritime de la Polynésie française. L'autrice, Anne-Mai Do-Chi, secrétaire générale du Cluster Maritime PF, en coordination avec les enseignants-chercheurs Sohier A., Sohier R., et Zaman M., dépasse le simple portrait d'un pan entier du fonctionnement socio-économique et politique de la Polynésie.

[En savoir plus](#)

Corsair : « 2025 sera l'année de la consolidation » déclare Pascal de Izaguirre

Après six années dans le rouge, Corsair a retrouvé en 2024 un résultat opérationnel et un résultat net positifs : respectivement + 3 M euros et + 1,1 M€. Le PDG de la compagnie, Pascal de Izaguirre, s'en félicite et se dit confiant quant à la validation du plan de restructuration par la Commission européenne.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Corsair désormais première compagnie aérienne française à proposer de payer ses billets d'avion en cryptomonnaie](#)

Les compagnies aériennes Corsair, Air Caraïbes et French Bee vont rembourser des trop-perçus à leurs clients, après l'annulation de la taxe

Des compagnies aériennes ayant augmenté leurs tarifs pour les voyages à partir de janvier, afin de prendre en compte une hausse des taxes, vont rembourser le trop-perçu à leurs clients après la chute du gouvernement, ont-elles confirmé jeudi. C'est le cas des compagnies desservant les Outre-mer à l'instar de Corsair et les compagnies du groupe Dubreuil Air Caraïbes et French Bee.

[En savoir plus](#)

Port Réunion : « Le hub de transbordement nous a menés en première division, il faut y rester »

Julien Dujardin a pris la tête du grand port maritime de La Réunion en juillet. Le président du directoire revient sur les défis qui l'attendent, notamment dans la course au transbordement. Il annonce par ailleurs un retour au beau fixe pour le trafic marchandise en 2024.

[En savoir plus](#)

Orange investit dans un nouveau câble sous-marin reliant Aruba à la Martinique et à la Floride

Orange et SETAR, en partenariat avec l'Union européenne, ont annoncé le lancement du projet CELIA-CETC (Caribbean ELite Alliance - Caribbean European Territories Cable). Ce projet ambitieux vise à établir un nouveau câble sous-marin à fibre optique reliant Aruba et la Martinique à la Floride, renforçant ainsi la connectivité dans les Antilles-Guyane

[En savoir plus](#)

Contact-Entreprises exprime son inquiétude à la suite de la chute du Gouvernement

Contact-Entreprises, par la voix de son président Jean-Yves Bonnaire, fait part de ses préoccupations après la chute du Gouvernement. Cette situation menace des mesures essentielles pour l'économie de la Martinique, notamment celles concernant les dossiers clés comme le BTP, l'agriculture et la vie chère.

[En savoir plus](#)

Club export Réunion : des partenariats possibles entre La Réunion et le Rwanda

En novembre, le Club Export Réunion a conduit une mission au Rwanda à la découverte de nouvelles opportunités d'affaires. Et ce pays résilient en plein essor a totalement conquis la délégation réunionnaise. Des promesses de collaborations sont déjà en cours et une entreprise revient avec une commande signée. La délégation a notamment rencontré le Premier ministre du Rwanda, et le ministre de l'Agriculture.

[En savoir plus](#)

La liste du président sortant David Guyenne remporte les élections de la CCI

La liste "Une chambre pour tous" emmenée par le président sortant David Guyenne a remporté 22 des 33 sièges lors des élections de renouvellement du bureau de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour la période 2024-2029 où onze élus de "l'Alliance pour la relance" font également leur entrée.

[En savoir plus](#)

Malgré le renversement du gouvernement Barnier, le MEDEF de Martinique s'engage pour les entreprises et l'économie locale

Malgré les blocages nationaux, les priorités économiques et sociales de la Martinique demeurent d'actualité brûlante. C'est pourquoi la 2ème édition de « La Rencontre du Monde Économique, by Medef Martinique », jeudi 12 décembre 2024, de 8h30 à 13h à Madiana, Schœlcher, près de Fort-de-France en Martinique, se tiendra à point nommé.

[En savoir plus](#)

Suez inaugure une nouvelle plateforme de transit des déchets dangereux

À La Réunion, site de Bois-Rouge à Saint-André, en activité depuis 2004, a fait l'objet d'un chantier de modernisation et d'extension. Il intègre un laboratoire d'analyses et un atelier de traitement spécifique pour les 9 000 tonnes de déchets industriels dangereux et les batteries lithium-ion.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Déchets industriels dangereux : une nouvelle plateforme](#) et [Une "clinique" des déchets dangereux inaugurée à Bois-Rouge](#)

CCIR : le "Food innovation Challenge" à Saint-Pierre

Le CRITT CCI Réunion et la Technopole de La Réunion ont organisé la deuxième édition du "Food innovation Challenge" les 26 et 27 novembre 2024 au parc Techsud (Saint-Pierre). Il s'agit d'un concours qui vise à challenger des étudiants en cursus agroalimentaire pendant 36 heures avec des défis lancés par des professionnels du domaine agroalimentaire.

[En savoir plus](#)

La FEDOM sur les réseaux sociaux



Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)

7 118 abonnés
23 h.

...

📍 Nouvelle-Calédonie, Antilles... Face aux violences urbaines à répétition dans les territoires ultramarins, les compagnies d'assurance encore présentes ont annoncé qu'elles cesseraient de couvrir le risque « émeutes et mouvement populaire » et réviseraient en ce sens leurs contrats à destination des entreprises.

!/? Interrogé sur la crise assurantielle qui s'annonce, **Hervé Mariton** a rappelé que cette situation met sévèrement en péril l'avenir économique et social de la France ultramarine. Un bâtiment qui serait pillé puis brûlé ne serait plus assuré, les pertes d'exploitation des entreprises ne seraient plus compensées. Qui pourrait l'imaginer ? Qui pourrait se projeter dans un tel univers ? Qui pourrait accepter d'investir et de reconstruire dans ces conditions ? Personne.

👉 Cela signifie : une raréfaction des contrats d'assurance adaptés, une hausse des primes d'assurance, un accès au crédit menacé et une attractivité dissoute. Cela déstabilisera encore davantage un tissu économique considérablement fragilisé et se répercutera nécessairement sur les ménages.

👉 Cette crise assurantielle a pour origine l'incapacité de l'État à protéger les entreprises et les équipements. Si l'ordre public n'est pas respecté, alors l'économie de l'assurance ne peut pas fonctionner : il n'y a plus d'aléa s'il y a des émeutes à répétition. Tant dans sa composante régaliennne que dans sa composante sociale, l'État doit tenir son rôle.

✅ Face au risque immédiat d'inassurabilité partout en Outre-mer, dans un contexte d'intensité extrême au risque d'émeutes que les pouvoirs publics arrivent de moins en moins à contenir, les seules solutions viables passent par la création d'un fonds spécifique et mutualisé. L'État devra pleinement y assumer ses responsabilités en y apportant une garantie renforcée, par exemple par l'intermédiaire de la Caisse Centrale de Réassurance, pour que la couverture du risque émeutes, mouvements populaires et vandalisme soit sécurisée. En parallèle, les assureurs demandent une simplification des recours pour les sinistres, afin de limiter les blocages et les coûts juridiques.



 LinkedIn : [Fédération des Entreprises d'Outre-mer \(FEDOM\)](#)

 Twitter [@LA_FEDOM](#)

JOURNAL OFFICIEL

JORF du 04.12.2024

- [Arrêté du 28 novembre 2024](#) modifiant l'arrêté du 16 juillet 2012 relatif à l'exploitation de services de transport aérien par la société Air Caraïbes
- [Arrêté du 28 novembre 2024](#) modifiant l'arrêté du 29 septembre 2011 relatif à l'exploitation de services de transport aérien par la société Air Calédonie International
- [Arrêté du 3 décembre 2024](#) relatif aux modalités de candidature du teneur des registres du commerce et des sociétés et des sûretés mobilières de la Polynésie française aux fonctions de greffier du tribunal mixte de commerce de Papeete

JORF du 05.12.2024

- [Décret n° 2024-1147](#) du 4 décembre 2024 relatif aux comités territoriaux pour l'emploi institués en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon
- [Décret n° 2024-1142](#) du 4 décembre 2024 relatif aux conditions d'application du taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée et de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour la réalisation de travaux lourds d'amélioration de la qualité énergétique de logements sociaux
- [Décret n° 2024-1139](#) du 4 décembre 2024 portant attribution d'une aide exceptionnelle de fin d'année spécifique à Mayotte destinée aux bénéficiaires du revenu de solidarité active et aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique et de la prime forfaitaire pour reprise d'activité
- [Décret n° 2024-1150](#) du 4 décembre 2024 portant modification du taux horaire minimal de l'allocation d'activité partielle et de l'allocation d'activité partielle spécifique en cas de réduction d'activité durable applicable à Mayotte
- [Décret n° 2024-1141](#) du 4 décembre 2024 portant création de zones d'aménagement différé sur le territoire des communes de Kourou, Matoury, Saint-Laurent du Maroni et Rémire-Montjoly
- [Arrêté du 28 novembre 2024](#) relatif au taux de rémunération du capital immobilisé pour le projet de centrale hybride de Sainte-Anne située sur la commune de Mana en Guyane, porté par Voltalia
- [Arrêté du 25 novembre 2024](#) fixant les tarifs de la taxe minière sur l'or en Guyane pour l'année 2024
- [Arrêté du 4 décembre 2024](#) portant nomination du directeur adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique
- [Arrêté du 20 novembre 2024](#) portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective départementale des ouvriers du bâtiment et des travaux publics de la Martinique (n° 749) et de la convention collective des ouvriers employés, techniciens et agent de maîtrise (ETAM) du bâtiment et des travaux publics de la Martinique (n° 3107)
- [Arrêté du 20 novembre 2024](#) portant extension d'un avenant à la convention collective nationale des sucreries, sucreries-distilleries et raffineries de sucre (n° 2728)
- [Décret n° 2024-1159](#) du 4 décembre 2024 instituant un coordonnateur interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes en outre-mer